



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.13/1
16 avril 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes
Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques
relatives à l'investissement étranger direct
Genève, 25-27 juin 2003
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct.
4. Examen de la politique d'investissement du Népal.
5. Adoption du rapport de la Réunion.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts figure dans la section 1 plus haut; un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.13/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct

3. La Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a décidé de convoquer une réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct (IED). En s'inspirant des examens de la politique d'investissement déjà réalisés par la CNUCED, les experts échangeront des vues et des informations sur l'efficacité des politiques mises en œuvre pour attirer les IED et en tirer profit. Des représentants du secteur privé présenteront des exposés sur l'efficacité des politiques recommandées dans le cadre des examens de la politique d'investissement et sur ce qu'ils considèrent être des politiques efficaces pour attirer les IED.

4. Les communications qui seront présentées par les experts contribueront à une meilleure compréhension des politiques qui peuvent aider à renforcer les capacités nationales, ainsi que des principales préoccupations des pays en développement dans ce domaine dans une optique d'investissement et de développement. À cet égard, la Réunion d'experts abordera la problématique du développement et examinera les difficultés auxquelles sont confrontés les pays en développement pour atteindre leurs objectifs nationaux en termes d'IED et du point de vue des avantages qui peuvent en découler - apports de technologie et de compétences de gestion, accès privilégié au marché mondial pour la réalisation des objectifs de développement.

5. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à rédiger de brefs documents ou notes sur le sujet à l'examen, qui seront distribués aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

6. Les experts voudront peut-être aussi se référer aux examens de la politique d'investissement déjà réalisés par la CNUCED - Égypte (1999), Ouzbékistan (1999), Ouganda (2000), Pérou (2000), Maurice (2001), Équateur (2001), Éthiopie (2002), République-Unie de Tanzanie (2002), Botswana (2002), Ghana (2002), Lesotho (2003) et Népal (2003); les rapports correspondants peuvent être téléchargés sur le site Internet de la CNUCED (www.unctad.org/ipr).

Documentation

TD/B/COM.2/EM.13/2 «Efficacité des politiques relatives à l'investissement étranger direct» - note thématique du secrétariat de la CNUCED

Point 4: Examen de la politique d'investissement du Népal

7. Le secrétariat et un haut représentant du Népal présenteront l'examen de la politique d'investissement du Népal, présentation qui sera suivie d'une évaluation, puis d'un débat général.

Documentation

UNCTAD/ITE/IPC/MISC.2003/1 Investment Policy Review of Nepal

Point 5: Adoption du rapport de la Réunion

8. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa prochaine session. Les experts voudront peut-être autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contributions des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brefs documents (cinq pages environ) en tant que contributions aux travaux de la Réunion. Ces documents devraient être soumis au secrétariat de la CNUCED avant la Réunion. Ils seront mis à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans laquelle ils auront été reçus. S'appuyant sur l'expérience personnelle des experts ainsi que sur l'expérience du secteur privé, ces documents pourraient aborder une ou plusieurs des questions ci-après:

- Quels récents changements de politique générale ont été effectués dans le pays de l'expert qui ont efficacement contribué à attirer des IED?
- Quels sont les principaux obstacles qui demeurent en la matière?
- Quels mécanismes ont été jugés valables pour mesurer l'efficacité des politiques relatives à l'IED?
- Quelle conception le secteur privé a-t-il de politiques efficaces en matière d'IED? En quoi diffère-t-elle de celle des pouvoirs publics?
- Quels exemples peuvent être fournis d'une amélioration de la compétitivité nationale et de la réalisation d'objectifs nationaux de développement grâce aux IED?

Les experts sont priés d'adresser leurs documents avant le 1^{er} juin 2003 à: M. Khalil Hamdani, Directeur adjoint de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), télécopieur: +41 22 907 0197, courrier électronique: khalil.hamdani@unctad.org
